



16ème législature

Question N° : 11635	De M. Hubert Brigand (Les Républicains - Côte-d'Or)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Formation des infirmiers	Analyse > Formation des infirmiers.
Question publiée au JO le : 26/09/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Hubert Brigand appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur les solutions à apporter au manque d'infirmiers dans les hôpitaux et structures de soins, publics et privés. L'une des pistes à explorer est celle du manque d'infirmiers formés. Ainsi, selon une récente étude de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), sur l'ensemble de la scolarité de la promotion entrée en 2018, 14 % des étudiants ont abandonné leurs études, soit 3 points de plus que pour la promotion 2011. Actuellement les étudiants infirmiers qui regrettent ce choix ont 5 ans pour reprendre leurs études et les terminer selon les modalités initiales. C'est pourquoi pour lutter contre la pénurie de personnels soignants, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend prendre des mesures pour rendre plus attractives et faciliter la reprise des études d'infirmier.